

Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière viande ovine à l'horizon 2025

I – ÉTAT DES LIEUX – CONTEXTE DE LA FILIÈRE

✓ **La domination de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande**

Le marché international de la viande ovine est dominé par les exportations de l'Australie et la Nouvelle-Zélande (respectivement 41 % et 43 % des échanges mondiaux). Quelques nouveaux fournisseurs ont récemment fait leur apparition sur le marché international, notamment le Mexique, le Pakistan ou encore l'Union européenne (22 000 tonnes). Ces dernières années, la demande a été particulièrement dynamique en Asie et au Proche et Moyen-Orient (+ 170 % et + 75 % entre 2000 et 2012), plutôt en viande de mouton sur le Proche et Moyen-Orient. En revanche, les exportations vers l'Union européenne, encore première zone d'importations en 2000, sont en recul (20 % des importations mondiales en 2012 contre 30 % en 2000). Les contingents d'importations n'ont pas été totalement remplis ces dernières années. La Nouvelle-Zélande, qui exporte des volumes relativement stables (350 000 tonnes par an) semble se désengager partiellement du marché européen depuis 2008 (140 000 tonnes en 2012 contre 190 000 tonnes en 2008).

✓ **Un repli de la production en Europe**

Dans l'Union européenne, la production de viande ovine est en repli dans tous les principaux pays producteurs. En 10 ans, elle a diminué d'environ 40 %, elle a baissé environ de moitié en Espagne, d'un quart au Royaume-Uni et de 15 % en France. Ces dernières années, la fièvre catarrhale ovine (FCO), l'identification électronique obligatoire des animaux, l'intérêt économique à aller vers d'autres spéculations (hausse du coût de production) ont été autant de facteurs qui ont été défavorables à la production ovine. Le marché français est la principale destination des sorties de viandes fraîches de l'Irlande et du Royaume-Uni (respectivement 50 % et 25 % de leurs exportations).

Face aux opportunités du marché international, l'Irlande, le Royaume Uni, l'Espagne et la Hongrie (viande, abats), la Roumanie (peaux), développent des stratégies d'exportation vers les Pays Tiers, notamment vers l'Asie et l'Afrique de l'Ouest pour la viande et abats, la Libye pour les peaux. Cette attractivité détourne les principaux exportateurs des marchés traditionnels, ainsi ces dernières années les exportations de l'Irlande et du Royaume Uni vers la France sont en diminution.

Malgré une succession de plans de soutien, les effectifs de brebis n'ont cessé de diminuer depuis plusieurs décennies, particulièrement pour les races à viande, la filière laitière ayant plutôt conforté ses effectifs.

✓ **Une filière ovine française qui peine à maintenir sa production**

La production française de viande ovine a reculé de 4% en 2012, soit une perte de 4000 tonnes par rapport à 2011. Ce repli est essentiellement le fait d'une perte de compétitivité de la filière française aussi bien en amont qu'en aval.

La filière ovine française fait face aujourd'hui à plusieurs difficultés :

- des performances techniques souvent insuffisantes : dans certains troupeaux, le nombre d'agneaux nés est très inférieur à la moyenne. Le niveau de prolificité de la production française demeure faible en raison notamment d'une mortalité importante des agneaux. Par ailleurs, près de la moitié des brebis finissent dans le circuit de l'équarrissage.
- Des coûts de production élevés : certains éleveurs ont privilégié le système de production « agneau de bergerie » qui repose sur un apport important d'aliment concentré lié au prix de céréales, d'où un coût de production élevé par rapport aux systèmes herbagers et un système sensible à la volatilité des prix des aliments. Les systèmes de production français sont très hétérogènes.
- Un déclin régulier de la production : les faibles performances techniques et les coûts de production élevés entraînent une très faible rentabilité économique de l'élevage ovin : le revenu moyen des éleveurs ovins est parmi les plus bas des éleveurs. Dans les régions de polyculture-élevage, c'est la question du maintien d'une troupe ovine qui se pose.
- Un manque d'organisation et de compétitivité des outils industriels : l'atomisation des structures d'abattages et la baisse de la production entraîne une sous utilisation de certains outils.

✓ **Une consommation en baisse en majorité couverte par les importations**

Environ 50% de la viande ovine consommée en France provient des importations. La baisse de la production sur le marché européen et donc la raréfaction du produit sur les étales tire la consommation française à la baisse en faisant de la viande ovine un produit de consommation festive. De plus, la viande ovine est un produit réputé difficile à cuisiner, parmi les viandes les plus chères et donc très peu consommée par les jeunes.

II - LES ENJEUX

Au regard de ce contexte et de son évolution les principaux enjeux pour la filière sont les suivants :

Enjeux économiques et sociaux

- ✓ Un potentiel de production insuffisant et menacé
- ✓ Une compétitivité de la filière (coût et hors coût) à améliorer
- ✓ Des exploitations sans reprise et une réticence à l'installation en ovins
- ✓ Un revenu moyen insuffisant
- ✓ Une production insuffisamment professionnalisée
- ✓ Des connaissances et des systèmes de production nouveaux disponibles, mais avec un transfert et des formations insuffisants à réadapter
- ✓ Des systèmes de production plus opérants qui améliorent la productivité du travail et garantissent la quantité et la qualité du produit
- ✓ Une consommation en baisse

Enjeux environnementaux et sociétaux

- ✓ L'occupation du territoire
- ✓ La double performance économique et environnementale des exploitations : présence d'ateliers ovins en zone de grandes cultures et dans les zones en déprise ou à forte valeur écologique
- ✓ Un métier d'éleveur à rendre attractif et moderne

Après une longue période de régression, l'élevage ovin a bénéficié en 2010 avec le bilan de santé de la PAC d'un rééquilibrage des aides et d'un plan d'accompagnement des pouvoirs publics pour améliorer la compétitivité des différents maillons de la filière. Parallèlement les professionnels se sont engagés dans le programme de reconquête ovine visant à améliorer le niveau technique de la production et des acteurs techniques et à améliorer l'image et la connaissance de l'élevage ovin.

Ces efforts ont permis une amélioration des revenus des éleveurs, le renforcement de l'organisation économique de la filière sans réellement inverser la tendance à la baisse de la production. De nombreux problèmes restent à résoudre, le niveau technique reste bas et la productivité des élevages faible, et la structure démographiques de la population des éleveurs est préoccupante.

La stratégie de la filière doit répondre à 2 défis, celui d'améliorer sa compétitivité globale en assurant la double performance économique et environnementale des exploitations et celui de maintenir son potentiel de production.

Pour atteindre ces objectifs la stratégie retenue porte sur:

- le renouvellement des générations compte tenu du nombre important d'éleveurs qui cesseront dans les prochaines années leur activité et de l'insuffisance des installations
- l'amélioration de la maîtrise technique, sanitaire et économique des troupeaux pour accroître la productivité des élevages et augmenter le nombre de kilos d'agneaux produits et commercialisés pour la filière et augmenter le revenu des éleveurs.
- le renforcement de la compétitivité de la filière en raison de l'atomisation de la production, de commercialisation et de l'abattage ainsi que par une multitude des signes de qualité.
- la structuration de la filière à travers la consolidation de relations contractuelles entre les éleveurs et les abatteurs, une meilleure gestion de l'offre
- le maintien d'une production attractive pour les éleveurs assurant un revenu correct et de bonne conditions de travail et reconnue par la société

III – LES OBJECTIFS ET ACTIONS PROPOSES POUR REPONDRE AUX ENJEUX CLES IDENTIFIES

Avertissement : les objectifs et actions proposés ne traitent pas des écarts de compétitivité prix avec nos concurrents placés dans un autre contexte réglementaire (social, fiscal, environnemental et sanitaire) qui sont pris en compte dans une démarche commune à toutes les filières.

Dans ce domaine, la filière viande ovine demande en particulier à ne pas être pénalisée par des mesures réglementaires plus restrictives que les dispositions européennes en matière d'environnement et de protection sanitaire (ex : liste de MRS complémentaires...) et que toute nouvelle mesure envisagée fasse l'objet d'une étude d'impact sur la filière.

Objectif 1 : Assurer le renouvellement des élevages et accroître la production – Installer des exploitations viables et vivables, durables et diversifiées

Action 1 : Faciliter le renouvellement des générations

- Mettre en place une politique d'installation volontariste et innovante (accompagnement, financement) = reconquête ovine
- Professionnaliser et accroître l'attractivité du métier

Les faibles revenus de la production ovine depuis 20 ans ont conduit à un abandon massif de près d'un tiers de ses éleveurs et à un nombre restreint d'installations. L'âge moyen des producteurs est aujourd'hui élevé et les futurs départs en retraite laissent présager d'une chute brutale du nombre d'éleveurs ovins. Une nouvelle baisse de production risque d'être fatale pour la filière qui éprouve des difficultés pour assurer un approvisionnement régulier du marché et dynamiser la commercialisation.

La filière doit faire face au manque de vocation et au défaut d'anticipation des cédants, à la difficulté de reprendre des exploitations de grande taille et à assurer le financement de leur reprise.

L'image d'un métier moderne, épanouissant, rémunérateur, bien intégré dans son environnement et reconnu par la société est essentielle pour accroître les installations notamment hors cadre familial et mobiliser les prescripteurs et les financeurs.

Les professionnels estiment que pour assurer l'avenir de la filière, les installations de jeunes éleveurs devront permettre au cours de la prochaine décennie la reprise ou la mise en place de 250 000 brebis par an.

Action 2: Encourager la création de nouveaux ateliers

- Maintenir et développer les systèmes de polyculture-élevage dans le cadre de l'agroécologie
- Créer des ateliers en lien avec l'aval ?

Objectif 2 : Développer la double performance économique et environnementale des exploitations et des systèmes de production

Action 3 : Améliorer la compétitivité des élevages (productivité, coût de production, productivité du travail, valorisation des produits)

- Développer la maîtrise technique économique et sanitaire des troupeaux

La productivité numérique des troupeaux est un des déterminants du revenu des éleveurs. La valeur moyenne de ce critère reste faible moins de 1 agneau vendu par brebis, avec une grande variabilité d'une région à l'autre mais aussi entre éleveurs d'une même région. Il existe des marges de progression importantes. La maîtrise de la reproduction, de l'alimentation, du sanitaire et de la génétique sont des éléments clés pour améliorer cette productivité.

Dans un contexte de déficit de production, de manque de revenu et d'augmentation des coûts de production, l'amélioration de la productivité numérique des troupeaux est une priorité et le premier objectif est de diminuer le taux de mortalité des agneaux qui a augmenté significativement au cours des dernières années.

- Moderniser les structures de production et l'organisation du travail en soutenant les investissements de logement des animaux et d'amélioration des conditions de travail

La production ovine souffre d'une mauvaise réputation quant aux conditions de travail qui limitent la capacité des éleveurs à produire plus. Les outils souvent vétustes et peu pratiques pénalisent la conduite d'élevage qui nécessitent de nombreuses manipulations, dégradent les résultats techniques et découragent les jeunes à s'installer.

Chaque éleveur doit disposer de bâtiments adaptés aux besoins de son système de production et de tous les équipements facilitant la distribution de l'alimentation, la contention et la gestion du troupeau.

Action 4 : Améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations, promouvoir des systèmes plus économes en intrants

L'amélioration de l'autonomie alimentaire et protéique des systèmes d'élevage doit être développée ainsi que les économies d'intrants pour améliorer leur résilience et diminuer les coûts de production. L'alimentation principale charge de production doit être parfaitement maîtrisée.

Action 5 : Développer les sources de revenus

- Accroître selon les opportunités la valeur ajoutée des produits (signes de qualité, vente directe, transformation)
- Produire des énergies renouvelables (*développer le photovoltaïque source de revenu et de financement des bâtiments*)

Action 6 : Mettre en œuvre le plan stratégique génétique ovine 2020

- Accompagner les évolutions des schémas de sélection
- Optimiser la diffusion du progrès génétique

La génétique doit répondre à la nécessité d'augmenter la production livrée à la filière, tout en améliorant les performances économiques des troupeaux.

L'atteinte de ces objectifs repose :

- *sur le renforcement de l'efficacité de ses programmes de sélection par le développement des bases de sélection, l'amélioration des outils classiques de sélection, le développement de nouvelles technologies liés à la génomique et l'intégration de nouveaux caractères (comportement, efficacité alimentaire, parasitisme...)*
- *sur l'accroissement de la diffusion de progrès génétique freinée par les contraintes de reproduction*
- *sur l'amélioration de la conduite des troupeaux (contrôle performance, sélection, reproduction...).*

Objectif 3 : Améliorer les performances de la filière

Action 7: Assurer une meilleure adéquation de l'offre à la demande du marché

- Adapter le produit aux besoins du marché et le promouvoir auprès des consommateurs

La consommation de viande et d'abats d'agneaux reste très traditionnelle et diminue depuis plusieurs années. La filière doit s'assurer que son offre correspond aux attentes du consommateur et des distributeurs en matière de qualité, de praticité, de présentation... et l'adapter s'il ya lieu en développant l'innovation. Il faudra également accompagner la promotion du produit sur les segments stratégiques de la filière.

- Renforcer l'efficacité économique de la filière en favorisant les politiques partenariales (développer et renforcer la contractualisation...)

Action 8 : Moderniser la filière : accroître la taille des opérateurs et améliorer le fonctionnement des outils et la valorisation des coproduits

La filière ovine se caractérise par des coûts de « production » unitaire élevés, le renforcement des outils de transformation doit permettre à la fois de développer des économies d'échelle et une meilleure valorisation des produits et des coproduits.

Objectif 4 : Préparer et piloter l'avenir de la filière

Action 9 : Mettre en place une instance de concertation nationale technique et génétique au service de la filière

- Rassembler tous les acteurs techniques et génétiques et développer une approche globale des besoins techniques des élevages
- Organiser la concertation et les transferts de technologie
- Constituer une interface avec la recherche/développement

L'ambition est de mettre en place une gouvernance nationale « technique » de l'élevage ovins viande à l'image de la réussite du comité national de brebis laitières qui à l'origine a proposé une offre globale de service aux éleveurs.

Action 10 : Accélérer la recherche-développement à finalité productive – Etudier de nouveaux modèles d'élevage et d'organisation pour produire plus et mieux et répondre à la diversité des situations (projets et zones de production)

Action 11 : Définir une nouvelle stratégie pour la vulgarisation des techniques et la promotion de l'élevage ovin

Action 12 : Participer au débat sociétal sur la viande et sur les impacts environnementaux des problématiques de la filière

La viande ovine critiquée pour son empreinte carbone pour laquelle des démarches d'optimisation ont été engagées, dispose aussi de vrais atouts à faire valoir en matière d'environnement (stockage du carbone, biodiversité, occupation du territoire et des paysages...) qui devrait améliorer sa reconnaissance sociétale.